

---

# ***Nouvelles du vent en Seine-Maritime***

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Manneville  
**Numéro 1 – Juillet 2010**

---

## **ÉDITORIAL**

*Dans quelques mois, les Mannevillais seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est en mars prochain que le parc éolien de Manneville produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.*

*Cette étape importante pour la commune de Manneville-ès-Plains est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ : le parc éolien de Manneville sera son premier parc éolien dans le département et en Haute-Normandie.*

*Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.*

*C'est à ce prix que les élus et les habitants de Manneville-ès-Plains pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.*

**Jean-Michel GERMA**  
Président

---



*Simulation visuelle du parc éolien de Manneville © Abies*

## Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Manneville a été délivré par le préfet de Seine-Maritime en juin 2007.

Ce parc sera composé de 6 éoliennes d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, sur la commune de Manneville-ès-Plains. Sa production annuelle de près de 34 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 15 000 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 22 700 tonnes de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de Manneville composeront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent en Seine-Maritime et plus généralement en région Haute-Normandie.

## Le chantier

### La Compagnie du Vent informe les riverains

La Compagnie du Vent a organisé en juin 2008 une réunion avec les propriétaires des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer aux propriétaires et exploitants, en présence de représentants de la municipalité concernée, le déroulement du chantier. Les travaux ont finalement dû être repoussés à 2010, mais l'organisation du chantier étant toujours la même que prévu en 2008, La Compagnie du Vent a simplement informé en janvier dernier les propriétaires exploitant des nouvelles dates des travaux.

### Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent fait appel à HYDROGÉOTECHNIQUE, du Mesnil- Esnard (76), pour l'étude de sol et la validation des fonds de fouilles. Elle a aussi choisi le Bureau Veritas, implanté à Bois-Guillaume (76), pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et H2ION (basé à Saint-Vaast-du-Val - 76), pour l'assistance à la coordination et le suivi de travaux. Le contrôle technique sera assuré par l'APAVE de Rouen (76).

Le raccordement électrique, quant à lui, sera directement réalisé par HURE Canalisations (76) pour le compte d'ERDF.

L'appel d'offres pour le lot génie civil a été remporté par le groupement d'entreprises OTE / STPA (Abbeville-80) / MENARD.



*Fouille d'une fondation d'un parc de La Compagnie du Vent*

Le lot électricité fera prochainement l'objet d'un appel d'offres. Les sociétés sélectionnées se

chargeront donc de fournir et d'installer l'équipement électrique des éoliennes et des postes de livraison.

Enfin, les aérogénérateurs sont fournis par ENERCON.

### Début des travaux sans encombre

Les travaux pour le parc éolien de Manneville vont démarrer fin juillet et la première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 15 juillet dernier.

La première action consistera au terrassement de la piste d'accès sur laquelle passeront les engins nécessaires à la construction.

Ensuite, l'entreprise STPA entamera la fouille des fondations de l'éolienne E4, située à proximité de l'ancien bunker, et l'entreprise MENARD commencera la réalisation du renforcement du sol sous les fondations.



*Création d'une piste d'accès sur un parc éolien de La Compagnie du Vent*

### Mesures pour la protection de l'environnement

Dans le cadre de son engagement « chantier propre », La Compagnie du Vent fait mettre en place une station de lavage des camions, afin d'éviter de salir les routes environnantes avec les transports de béton.

Et pour respecter les espèces d'oiseaux locales pendant la période de nidification (Busar Saint-Martin, Pluvier doré, etc.) La Compagnie du Vent a décidé, en accord avec les principales entreprises intervenantes, de ne pas réaliser de travaux de terrassement entre la mi-avril et la mi-juillet.

### Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'en octobre 2010. Toutes les éoliennes seront installées sur des fondations classiques, cependant un renforcement du sol est nécessaire. Des colonnes de béton de 360 millimètres de diamètre seront donc injectées jusqu'à la couche de craie se situant à une profondeur de 15 à 25 mètres. Ce procédé, appelé « colonnes à modules contrôlés » permet de s'affranchir de la réalisation de pieux qui est plus contraignante et de limiter la consommation de béton et de ferrailles.

Lorsque les fondations seront terminées, suivront six étapes :

- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement entre novembre et décembre 2010,
- l'installation des postes de livraison en décembre 2010,
- le montage des éoliennes en janvier et février 2011,
- l'installation du système de télésurveillance en janvier 2011,
- le raccordement électrique en février 2011,
- les tests et la mise en service en mars 2011.

## Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

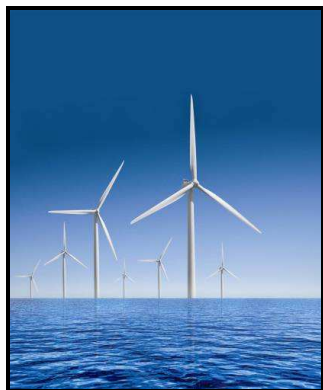
### Nouveaux permis de construire en Seine- Maritime (Côte d'Albâtre)

Les permis de construire du projet éolien de La Plaine du Bois de Falfosse/Ramonts (Canouville-Ouainville) ont été accordés à La Compagnie du Vent en avril dernier par le préfet de la Seine-Maritime. Grâce au soutien des municipalités, ce projet, qui compte 10 éoliennes pour une puissance totale de 20 mégawatts, devrait voir le jour en 2013. Il permettra d'alimenter plus de 27 000 personnes en électricité propre et renouvelable chaque année.

Pour La Compagnie du Vent, ce projet représente neuf années de travail et un investissement de près de 24 millions d'euros.

### Débat public autour du projet de parc éolien en mer des Deux Côtes (Somme et Seine-Maritime)

Le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes, au large de la Somme et de la Seine-Maritime fait l'objet d'un débat public du 28 avril au 10 septembre 2010, avec une suspension du 13 au 30 août. Le projet privilégié par La Compagnie du Vent (qui est présenté avec deux variantes), situé à 14 kilomètres de la côte, est composé de 140 éoliennes pour une puissance totale de 700 mégawatts et un investissement de 1,8 milliard d'euros. Il produirait chaque année l'équivalent de la consommation électrique de près de 900 000 personnes, soit environ le double de la population de l'agglomération de Rouen. La France n'a pas de parc éolien en mer opérationnel, et la tenue du débat public est une opportunité d'impliquer les Picards et les Hauts-Normands dans la définition de ce projet. Pour plus d'informations et pour participer au débat en ligne, rendez-vous sur [www.debatpublic-eolien-en-mer.org](http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org).



*Simulation 3D d'un parc éolien en mer*

### Un nouveau parc éolien dans la Somme : Miroir

Le troisième parc éolien de La Compagnie du Vent dans la Somme est en service. Les huit éoliennes du parc du Miroir produisent leur électricité renouvelable depuis le 21 avril dernier.

Ce parc, d'une puissance totale de 16 mégawatts représente une production équivalente à la consommation électrique annuelle d'environ 15 200 personnes et évitera l'émission de près de 23 400 tonnes de gaz à effet de serre. Par ailleurs, une extension du parc du Miroir, composée de trois éoliennes pour une puissance supplémentaire de 6 mégawatts, est en cours d'instruction de permis de construire. L'enquête publique pour ce projet d'extension a conduit le commissaire enquêteur à donner, mi-mars, un avis favorable dans son rapport remis au préfet de la Somme.

Cet avis sera pris en compte lors de la réflexion du préfet sur la délivrance du permis de construire.



*Vue partielle du parc éolien du Miroir*

### 500 visiteurs pour les portes ouvertes

A l'occasion des Journées mondiales de l'énergie éolienne, La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, a ouvert au public, le samedi 12 juin dernier, les portes de ses éoliennes sur le parc de La Picoterie, à Charly-sur-Marne (Aisne).

Petits et grands étaient invités à rencontrer plusieurs membres de l'équipe de La Compagnie du Vent, qui ont répondu aux questions les plus pointues et présenté les installations. La Compagnie du Vent a profité de l'occasion pour organiser une collecte de vêtements au profit d'Emmaüs, partenaire solidarité de GDF SUEZ. Les riverains ont été invités à déposer sur le site les vêtements et autres textiles qu'ils souhaitaient donner.



*Journée porte ouverte sur un parc de La Compagnie du Vent*

A la pause déjeuner, les visiteurs ont pu partager un moment de convivialité autour d'un pique-nique offert par La Compagnie du Vent.

Enfin, certains chanceux ont eu le privilège de grimper jusqu'à la nacelle d'une éolienne. Cet événement a été une belle occasion d'en savoir plus sur l'énergie éolienne et d'admirer le panorama à 78 mètres au-dessus du sol !

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse – CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71  
E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)  
[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d'information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

[www.planete-eolienne.fr](http://www.planete-eolienne.fr) - La fédération des énergies du vent : Planète éolienne

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr) - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

[www.cler.org](http://www.cler.org) - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables